

Financement de la formation

Le coût est de 6 300 € pour les 2 années (30 jours)

Différentes prises en charge sont possibles en fonction du statut du candidat :

Année 1 :

- AKTO - Réseau OPCALIA pour les personnels de droit privé.
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- FORMIRIS (uniquement pour les enseignants ne disposant pas de contrat OGEC)
- Etablissement scolaire

Année 2 :

- AKTO - Réseau OPCALIA
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Etablissement scolaire



Informations et inscription

Contactez le centre qui relève de votre région pour toute information et obtenir **un dossier de candidature**.

Régions	Régions	Régions
Bourgogne-Franche-Comté, PACAC, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie	Centre, Ile de France, Grand-Est et Hauts de France	Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine
CEPEC (Lyon) Laurent CHAMPREDONDE stages@cepec.org 04.78.44.70.97 www.cepec.org	ECM (Paris) Myriam BOUTRUCHE m-boutruche@enseignement-catholique.fr 01.55.48.04.62 www.ecoledescadresmissionnes.fr	IFUCOME (Angers) Régine PAVAGEAU rpavagea@uco.fr 02.41.81.66.72 www.uco.fr

Campagne d'inscription ouverte du 1er avril au 29 mai 2020

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter le responsable administratif de chaque centre

Formation de Cadres de Direction

2020-2021

Préparation à la

Certification de Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs, scolaires et/ou de formation

Niveau 7. Enregistrée au RNCP Code 24882

Arrêté du 26 novembre 2015 paru au JO du 3 décembre 2015.

Le coordinateur opérationnel assiste, conseille et collabore étroitement avec le dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation.

Conditions d'accès à la formation :

- **Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3** (accès dérogatoire possible*)
- **Assurer déjà (ou dans les prochains mois) des fonctions de coordination opérationnelle** dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Cette certification professionnelle est co-délivrée par le **SGEC et le Collège employeur** (pour la CPN EEP Formation) et est préparé par :

- l'ECM, le CEPEC et l'IFUCOME
- l'IFEAP pour l'enseignement agricole

* Entrée possible en formation sur demande dérogatoire, en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle du candidat.

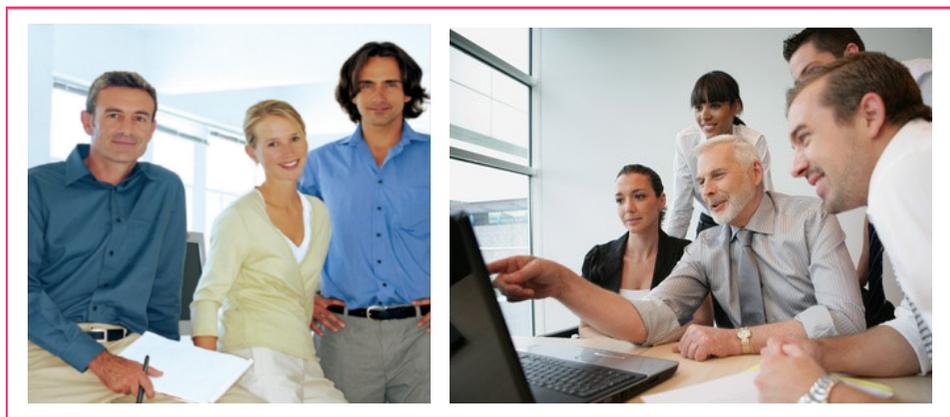
■ Un Titre à visée professionnelle

A travers ses actions, le coordinateur opérationnel doit comprendre les conceptions du Chef d'établissement en matière d'autorité, de management et de politique éducative afin de les intégrer à ses pratiques professionnelles.

Sa **mission d'expertise** l'amène à coordonner un secteur qui relève d'une ou plusieurs dominantes particulières (éducatif, pédagogique, RH, AF, SI...). Dans ce cadre, il conçoit et anime des projets, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisation.

Sa **mission d'appui au dirigeant** l'amène à agir en tant qu'interface entre la direction et la communauté éducative, dans la mise en œuvre des orientations de l'organisation.

- Il participe à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation.
- Il apporte conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation.



■ Organisation générale

Année 1 de formation : 15 jours

Session 1	Session 2	Session 3
Contextualiser et se situer dans sa responsabilité	Conduire et animer un projet. Vivre la délégation et la subsidiarité	Coordonner un secteur d'activité

Année 2 de formation : 15 jours

Session 4	Session 5	Session 6
Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant	Contribuer à l'animation éducative et pédagogique	Contribuer au développement de l'établissement

■ Compétences évaluées

Au cours des 2 années, 5 blocs de compétences font l'objet d'une certification :

Année 1 : Bloc 2 (Coordination d'un secteur d'activité) et bloc 3 (Pilotage de projets)

Année 2 : Bloc 4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques), bloc 5 (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation) et le bloc 1 (Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation).